



CAISSE D'EPARGNE
GRAND EST EUROPE

TAEG fixe : 0,98 %

Mensualités : 837,76 €

Montant total dû par l'emprunteur : 10 053,12 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



La météo est au beau fixe pour **vos projets** !

"CIV" + "NOM",

Au printemps, laissez fleurir vos projets et donnez vie à toutes vos envies grâce à notre Crédit Conso (Travaux, Trésorerie et Auto).

UN TAUX EXCEPTIONNEL A PARTIR DE 0,98%⁽¹⁾ !

Pour en profiter, rien de plus simple : **souscrivez directement en ligne** et si vous le souhaitez, optez pour notre service de signature électronique à distance.

Vous préférez **souscrire en agence** ? Cliquez sur "Prendre rendez-vous".

Simulez votre crédit en ligne >

Prendre rendez-vous >

Votre Agence Caisse d'Epargne

Exemple : pour un Prêt Personnel⁽²⁾ de 10 000 € sur 12 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,98 % - 12 mensualités de 837,76 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,98 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 7,70 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 92,40 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,73 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 053,12 €.

Suivez la Caisse d'Epargne sur :

[**www.caisse-epargne.fr**](http://www.caisse-epargne.fr)⁽⁴⁾

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. Offre valable du 13/05/19 au 13/07/19. Taux promotionnel valable pour toute demande de prêt comprise entre 10 000 et 50 000 euros et remboursable sur une durée comprise entre 4 et 12 mois. Ce taux est évolutif en fonction de la durée de l'emprunt. (2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle. (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 35 ans assuré en Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Temporaire Totale. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le Code des Assurances. (4) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante <https://www.caisse-epargne.fr/daillyfr/LA360030> et à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Epargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex. Nous vous rappelons que la Caisse d'Epargne ne vous demande jamais lors d'envoi d'e-mails de saisir vos informations confidentielles et personnelles.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 738.

Crédit photo : Istockphoto